

PROPOSITION DE LA TRAME D'UN RAPPORT D'ACTIVITE DE L'ANIMATION

Le rapport d'activité est annuel. Il doit donner une description succincte de l'activité du domaine pendant la période considérée et s'inscrit dans le rapport plus général de l'établissement.

1 – INTRODUCTION

- Elle fixe le cadre dans lequel l'animation s'est effectuée. Décrit le lien avec le projet d'établissement.
- Définit les valeurs du secteur d'activité. (Dans les grandes lignes).
- Evoque la façon dont le plan prévisionnel a été bâti et les objectifs
- Indique, éventuellement, le plan du rapport.

2 – LES ACTIVITES

Avoir une approche critique de ce qui a été réalisé. Ce qui permet de dégager les points forts mais aussi les activités qui ne sont pas à renouveler ou qui doivent être reprises sous une autre forme. L'évaluation systématique permet de faire évoluer les activités proposées et participe à la meilleure adéquation avec le souhait, les envies de la population à qui elles s'adressent.

2-1. LES ATELIERS

- *Ils forment la trame de fond du secteur. A ce titre ils impactent fortement le découpage de la semaine – du mois –*
- Décrire les choix qui ont été faits (ainsi que les causes)
- Sur le plan quantitatif indiquer les activités proposées, leurs fréquences, les participants.
- Préciser les nouveautés – ce que l'on en attendait, la façon dont elle ont été perçues ou vécues.
- Avoir une démarche d'autoévaluation par activité
- Indiquer les activités individuelles et le public à qui elles s'adressent.

2-2. L'EVENEMENTIEL

- Indiquer la façon dont ils ont été intégrés dans la trame.
- Préciser le choix qui a été fait, la forme retenue ainsi que la motivation
- Aborder l'aspect quantitatif
- Analyser l'écart entre ce qui a été attendu et ce qui a été vécu par les résidents

2-3. LES SORTIES

- *Idem l'événementiel* en indiquant la façon dont les sorties viennent compléter les activités effectuées en interne à l'établissement.
- Le nombre de personnes qui ont pu en bénéficier.
- Apporter toujours une vision analytique.

3 – LES MOYENS MIS EN ŒUVRE

- Les moyens financiers dégagés pour l'animation, si on en a connaissance.
- Bilan financier (en précisant ce que les moyens ont permis d'entreprendre et leurs limites).
- Les moyens humains : comment les différents personnels ont été impliqués dans les activités proposées. Quel a été le poids de chacun ? (Simplement facilitateur ou acteur)
- Les intervenants externes. L'encadrement des bénévoles.
- Eventuellement les compétences requises et les formations nécessaires.
- Les moyens de communication.

4 – LA CONCLUSION

- Met en perspective les actions réalisées. En dégage les points forts et les activités à faire évoluer.
- Evalue la tenue des objectifs (si fixés en amont).
- Doit mettre en valeur l'ensemble des réalisations accomplies dans la période considérée et faciliter la reconnaissance de l'impact du secteur dans le bon fonctionnement de l'établissement.
- Propose les axes d'évolution pour l'année suivante.